

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 3 mars 2014

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3837-2013 Phase 3**

**Gaz Métro - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2013, Phase 3/ PLANIFICATION DE L'AUDIENCE DU ROEÉ**  
**ND : 1001-0074**

---

Chère Consœur,

Par la présente, le ROEÉ transmet les informations utiles à la planification de l'audience, tel que requis par la Régie dans sa correspondance du 21 février 2013.

**1. Moyens préliminaires**

Le ROEÉ n'entend pas présenter de moyens préliminaires

**2. Adoption et présentation de la preuve.**

20 minutes.

**3. Les témoins**

Le ROEÉ fera entendre M. Jean-Pierre Finet en tant que témoin ordinaire.

#### **4. Les contre-interrogatoires**

Le ROEÉ prévoit que le contre interrogatoire des témoins de Gaz Métro témoins de Gaz Métro sera d'une durée d'environ 30 minutes et portera principalement sur les témoins des panels reliés à la présentation générale, et au panel traitant des PGEÉ.

#### **5. Contre interrogatoire des intervenants**

Le ROEÉ prévoit 5 minutes de contre-interrogatoires par intervenant.

#### **6. La plaidoirie**

30 minutes, oralement.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Pascale Boucher Meunier*

par Pascale Boucher Meunier, avocate

PBM/pbm  
cc. (par courriel)  
Me Vincent Regnault